

SOUS-PREFECTURE D'ISTRES

N° 2023/37

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE CARRY-LE-ROUET**

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 27 septembre, à 17 h 00,
Le Conseil d'Administration du CCAS
Dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
En lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. René-Francis CARPENTIER, Président du CCAS,
Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale
et des Familles

Date de la convocation : le 15 septembre 2023

Nombre de membres	Les membres présents en séance :
En exercice : 13	M. CARPENTIER - Mme GUARINO – M. BARNAKIAN -
Présent(s) : 12	Mme GUIONNET – Mme JULIEN – M. LIVON – M. MARZA
Pouvoir(s) : 01	Mme BELGACEM– Mme BISSON GUENOUN –
Absent(s) : 00	Mme DAUBOL - M. POTAUX - M. SEGUIN
Délibération comportant	Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :
4 pages	Mme TRIGNAN à Mme GUIONNET
	Le(s) membre(s) excusé(s) sans pouvoir : /
	Le(s) membre(s) absent(s) : /

Secrétaires de Séance :

Mme Armelle DAUBOL membre du conseil d'administration du CCAS
Mme Patricia GOMEZ, Directrice CCAS

.../...

**OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DU CCAS DE CARRY-LE-ROUET A
L'OPERATION BRIOCHES DE L'ASSOCIATION « LA CHRYSALIDE » DE
MARTIGUES ET DU GOLF DE FOS ET DE L'ASSOCIATION « LES
FAUVETTES » DE VITROLLES EN LIEN AVEC L'ETABLISSEMENT
JACQUEMUS DE CHATEAUNEUF LES MARTIGUES**

RAPPORTEUR : M. René-Francis CARPENTIER, Président du CCAS

M. CARPENTIER, Président du CCAS, informe les administrateurs du courriel de l'association « La Chrysalide » de Martigues/Fos sur Mer reçu le 8 septembre 2023 et le courriel en date du 11 septembre 2023 de l'association « Les Fauvettes » de Vitrolles en lien avec les établissements Jacquemus de Châteauneuf-les-Martigues concernant l'Opération Brioches 2023 en faveur des personnes en situation de handicap.

Le CCAS la possibilité de commander des brioches à 5 € l'unité pour les Fauvettes et à 6 € l'unité pour la Chrysalide.

Jusqu'à présent le CCAS de Carry-le-Rouet participait équitablement à l'opération brioches de ces deux associations en leur achetant des brioches pour les offrir aux seniors recensés au CCAS.

Cette année l'opération Brioches de la Chrysalide pourrait être associée à la « Semaine Bleue, semaine nationale vouée aux retraitées qui est prévue du 2 au 6 octobre 2023 tout en maintenant l'opération Brioches de l'Association Fauvettes pour les Etablissements Jacquemus de Châteauneuf-les-Martigues qui est destinée à soutenir les personnes porteuses de handicap durant la semaine du 9 au 15 octobre 2023.

Le Président du CCAS rappelle aux administrateurs la délibération n° 2023/17 du 16 mai 2023 relative à l'organisation de la semaine bleue 2023 par le CCAS de Carry-le-Rouet pour un montant prévisionnel d'environ 3700 € avec notamment la prise en charge financière par le CCAS d'une séance de cinéma suivie de la distribution d'un panier goûter aux seniors présents à cette manifestation.

Ouï l'exposé de M. René-Francis CARPENTIER, Président du CCAS, et après concertation, le Conseil d'Administration du CCAS après en avoir délibéré,

DECIDE :

ADOPTÉ : A L'UNANIMITÉ

- d'associer l'Opération Brioches 2023 de l'association « La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos » à la Semaine Bleue 2023 organisée par le CCAS de Carry-le-Rouet
Les brioches seront intégrées dans les paniers goûter offerts aux seniors présents à la séance de cinéma (délibération n° 2023/17 du 16 mai 2023 du CCAS de Carry-le-Rouet)**

.../...

ADOPTÉ : A L'UNANIMITÉ

- d'approuver que la dépense liée à l'achat des brioches auprès de l'association « La Chysalide » de Martigues et du Golfe de Fos à 6 € TTC l'unité soit destinée à la composition des paniers goûter remis aux seniors lors de la Semaine Bleue 2023. La dépense dépendra du montant prévisionnel de 3700 € destiné à la Semaine Bleue 2023 prévu au budget du CCAS – Exercice 2023 - Chapitre 011 (délibération n° 2023/17 du 16 mai 2023 du CCAS de Carry-le-Rouet)

ADOPTÉ : A L'UNANIMITÉ

- d'approuver la participation financière du CCAS de Carry-le-Rouet à l'opération Brioches 2023 organisée par l'association « Les Fauvettes » de Vitrolles liée au Foyer de Vie « Jacquemus » de Châteauneuf les Martigues en achetant 142 brioches à 5 € TTC l'unité, soit un montant global de 710 € TTC, afin de les offrir aux seniors domiciliés sur la commune et recensés auprès des services suivants :

- le Foyer Restaurant Municipal
- la téléassistance « Quiétude 13 »

Une brioche par foyer, les usagers des deux services n'auront accès qu'à une brioche.

13 voix « POUR »
0 voix « CONTRE »
0 « ABSTENTION »

ADOPTÉ : À L'UNANIMITÉ

- d'autoriser le Président du CCAS et en cas d'empêchement du Président à la Vice-Présidente à accorder les brioches en fonction des critères adoptés par le conseil d'administration

13 voix « POUR »
0 voix « CONTRE »
0 « ABSTENTION »

ADOPTÉ : À L'UNANIMITÉ

- de donner délégation à Monsieur René-Francis CARPENTIER Président et en cas d'absence du Président à Mme Valérie GUARINO Vice-Présidente, à procéder aux commandes nécessaires ainsi qu'à la mise en paiement de ces dépenses.

13 voix « POUR »
0 voix « CONTRE »
0 « ABSTENTION »

Les dépenses sont prévues au budget du CCAS chapitre 011.

Le Président du CCAS est chargé de l'exécution de la présente délibération.

.../...

Envoyé en préfecture le 06/10/2023
Reçu en préfecture le 06/10/2023
Publié le 09 OCT. 2023
ID : 013-261300693-20230927-2023_37DELIB-DE

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Sous-Préfecture
d'Istres
Le : 06 OCT. 2023
Et publication ou notification
Du : 09 OCT. 2023



Fait et délibéré le 27 septembre 2023

Le Président du C.C.A.S.
René Francis CARPENTIER
Maire de Carry-le-Rouet